Club JAMG Section Loisirs Marche Nordique

organise une manifestation sportive avec des circuits VTT, le matin du **dimanche 28 septembre** au départ du stade de Montfort Le Gesnois.

A cette occasion, quatre parcours seront proposés avec des inscriptions sur le site du club des JAMG et sur place. Des départs libres sont prévus de 7h30 à 09h30 sur des distances de 26km à 66km avec quatre points de ravitaillement.

Ce circuit traversera notre commune.

Familles de la Sarthe

Vous avez du temps libre ? Devenez Bénévole Visionneurs. Prochaine formation sur deux journées le **jeudi 25 septembre et le lundi 29 septembre.** Formation gratuite. Sur inscription. **Information sur voisineurs@famillesdelasarthe.org ou 02.43.39.75.12**

Dates à retenir

- Projection du film documentaire « 2024 les toits de Paris en Seine » **14 novembre à 19h30, salle Simone Veil**

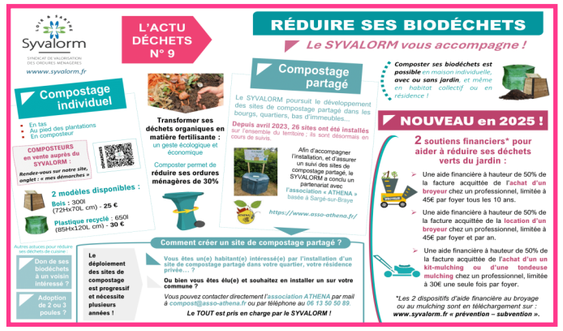

Bulletin d'informations de la commune de Lombron

25 septembre 2025 N°16

Mairie : Tél : 02 43 74 08 08
mairie-lombron@wanadoo.fr
Site web : www.mairie-lombron.fr
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi
De 08h30 à 12h et de 14h00 à 17h00
Agence Postale Communale 02.43.82.61.96
Lundi au samedi 09h à 12h
Vendredi 09h à 12h, 14h à 16h
Bibliothèque 09.64.40.94.76
Lundi 16h à 18h
Mercredi 10h à 12h15 . 14h30-18h
Samedi 10h à 12h15
Ecole Pierre de Ronsard
Tél 02.43.76.63.21 ou
Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr
Multi Accueil « Les Quéniaux »
Tél : 02 43 89 47 44
SYVALORM - Déchèterie Lombron
Mardi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h
Mercredi, Vendredi , Samedi de 9h à 12h
Syvalorm.fr Tél : 02 43 20 93 23
Prochaines collectes des sacs jaunes :
Mercredis 1 et 15 octobre
SPANC PIGEON 02.30.04.03.13
VEOLIA 09.69.32.35.29

Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75
Pharmacies de Garde: Numéro : **3237** ou sur internet **https://www.3237.fr**
Médecins de garde : 116 117
Numéro disponible en semaine de 9h à minuit, le W-E et les jours fériés de 08h à minuit.

Maison de Santé Pluridisciplinaire
2 rue des Justes Parmi les Nations

Médecin généraliste avec RDV
Docteur Laetitia Ravé **02 43 54 10 00**

Dentiste : Dr A. SZPIRGLAS **02 43 54 10 02**
Infirmières : K. BLOT- L. BRETON-N.BELLANGER
07 88 23 84 27 sans rendez– vous du lundi au samedi de 8h à 8h45 (arriver 10 min avant la fermeture)
Masseur Kinésithérapeute
Coralie POITRENAUD DUPAS **06 63 60 00 25**
Pédicure - Podologue
Lucile ANDORIN **02 43 54 10 06**
Psychologue : Ophélie VALLEE **06 72 45 04 41**
Assistante sociale Connerré : 02 43 89 50 29

URGENCE : QUI APPELER ?

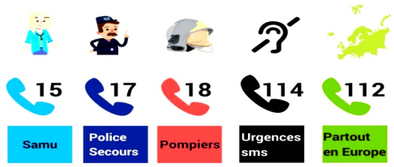

Ou trouver un défibrillateur cardiaque
Sur les murs de :
⇒ La grange « musée » place de l'église.
⇒ Des vestiaires du foot
⇒ De la maison de santé

Centre Antipoison Angers 02.41.48.21.21

Permanences des élus

27/09 : **Claude MEDARD,** Adjoint à l'entretien du domaine communal
04/10 : Josette TREMIER, Adjointe à la communication, culture et évènementiel
14/10 : Vincent GODEFROY, Adjoint aux finances, affaires économiques, grands projets, vie scolaire et jeunesse
A noter qu'aucune démarche administrative ne sera réalisée lors de ces permanences.

Modification des horaires Agence Postale à partir du 1 octobre

Lundi -Mardi - Jeudi : 09h00 - 12h00
Mercredi : 9h00 -12h00 **(semaine impaire) fermée semaine paire**
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 -16h00
Samedi : 9h -12h00 **(semaine paire) fermée semaine impaire**

Restaurant Scolaire - Menus du 29 septembre au 10 octobre

Lundi 29 : Macédoine, cordon bleu, haricots beurre, fromage, fruit
Mardi 30 : Salade de pépinettes, émincé de bœuf, flageolets, fromage, fruit
Jeudi 2 : Betteraves crues, Dahl de lentilles coraille riz, mousse au chocolat
Vendredi 3 : Salade British, Fish & Chips, crème anglaise

****

Lundi 6 : Tomates à la vinaigrette, rôti de porc, macaronis, fromage, compote avec biscuit
Mardi 7 : Mousse de canard, poisson carottes, fromage et fruit
Jeudi 9 : Déclinaison de courge et œufs parfait, blanquette de poulet avec riz, pannequet aux pommes caramel beurre salé
Vendredi 10 : Concombre à la crème, croque végétal aux fromages, haricots beurre, dessert lacté

Communiqué de La Mairie Arrêté n°2025-113
Portant Fermeture Provisoire de L'Eglise Saint-Martin

Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la salubrité, d'ordonner la fermeture provisoire de l'Eglise Saint Martin.

Article 1er : Pour des raisons de salubrité, l'accès à l'Eglise St Martin est provisoirement interdit au public à compter du lundi 15 septembre 2025, et ce pour une durée d'un mois.

Zone non fumeur RAPPEL

Depuis le 1er juillet 2025, suite à décret ministériel, les espaces suivants sont **"zone non fumeur"** :"Ecole, restaurant scolaire, maison de santé, Espace Guitton, esplanade de la mairie, périscolaire, bibliothèque et le complexe sportif".
Merci à chacun de respecter cette décision ministérielle.

Communiqué Préfecture de la Sarthe :
Arrêté préfectoral en date du 24/092025

Sécheresse en Sarthe : mesures de restrictions des usages de l'eau.
Le bassin de la vive Parence est en vigilance.
L'ensemble de cet arrêté est consultable en Mairie ou sur le site web.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2025

1-Périmètres interdictions de fumer

Monsieur le Maire rappelle : depuis le 1er juillet 2025, le décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 interdit de fumer sous peine d'amende de 135€ dans plusieurs lieux publics extérieurs :

- Parcs et jardins publics ;
- Plages bordant des eaux de baignages ;
- Abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs
- Aux abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs
- Espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Un rayon minimum de 10 mètres s'applique désormais aux points d'accès des bâtiments précédents, pendant leurs heures d'ouverture. Les maires peuvent décider d'élargir ce périmètre de 10 mètres par arrêté municipal, par exemple pour couvrir une zone complémentaire.
Les produits du vapotage ne sont pas concernés par l'extension de l'interdiction, mais un maire peut décider d'étendre la mesure à ces nouveaux produits au titre de son pouvoir sanitaire et d'ordre public et afin d'en faciliter l'application.
Cette mesure vise à protéger les jeunes, réduire les risques sanitaires et environnementaux.

Délibération N° DEL-2025-048 Subvention exceptionnelle Association des Anciens Combattants

Monsieur le Maire informe que pour l'achat du nouveau drapeau l'association des Anciens Combattants demande une subvention exceptionnelle de 500,00 € et décide d'attribuer la subvention exceptionnelle de 500 € pour l'association des anciens combattants,

2-Délibération N° DEL-2025-049 Décision modificative n°3

Le Maire informe que :
- l'achat de 4 téléphones portables au devis de 979,56€ coûte 1 018.83€ avec les chargeurs.
- il faut également 99,90€ en investissements pour une tablette scolaire du budget fournitures scolaires.
- le programme voirie est en dépassement de 1 511.97 €, mais une subvention ADVC 2025 est accordée.

3-Délibération N° DEL-2025-050 Parcelles agricoles communales

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
la mise à disposition gratuite des parcelles ZK 77 et ZO 62 à M PINOT Laurent pour leurs exploitations,
de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

4-Arrivée d'un nouveau praticien à la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Monsieur le Maire informe qu'un ostéopathe souhaite intégrer la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Un nouvel aménagement intérieur serait possible.
Le conseil à l'unanimité est favorable au projet. Un avis sera demandé à l'architecte pour valider les modifications structurelles et à l'ARS pour l'implantation.

5-Prise de compétence "Animation de la Vie Sociale" par la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien
Monsieur le Maire informe que suite à l'information donnée lors du Conseil Municipal de juillet, la Communauté de Communes demande l'avis pour une adhésion par l'ensemble des communes au centre social Larès avec une adhésion estimée à 9€ par habitant. Actuellement 12 communes sur 21 sont adhérentes à Larès.
Après discussion, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'adhésion (11 contre l'adhésion, 1 abstention).

6-Informations diverses

Chantier Argent de Poche : Dossier retenu en 2026, la construction de meubles en palette pour la bibliothèque.
Film « sur les toits de Paris » : Suite à la labélisation Terre de Jeux 2024, une projection sera proposée le 14 novembre à 19h30.
Site jaideunproche.sarthe.fr : source d'information pour les aidants

Communiqué du Cabinet Infirmier
Il n'y aura pas de permanence infirmier **vendredi 26 septembre matin**.
Merci de votre compréhension.

Générations Mouvement
Organise un atelier floral avec « Léa comptoir de senteurs » sur le thème citrouille creusée fleurie le **vendredi 31 octobre** de 16h00 à 17h30 ou/et de 18h00 à 19h30. Salle des associations. Réservation au **02.43.76.43.07.**

Comité des fêtes
Organise une bourse aux jouets et objets de puériculture le **dimanche 16 Novembre** à la Salle Simone Veil de 10h à 18h
Sur réservation : catherine.braut@sfr.fr Tarif : 5€ la table , (maxi 2 tables par personne) **Contact :06 71 87 07 58**

Nouveauté à Lombron
« WELFARE » coach en nutrition et bien être. Rdv en ligne/ déplacement à domicile en Sarthe. 1 appel découvert de 20 min OFFERT.
Contact : HAYER Johanna 07.83.75.15.33
ou wwww.welfare-coach.com
****
« Allotech72 » technicien informatique
Contact : LIEBAUKT Noël 06.13.89.39.67 ou contact@allotech72.fr

Lombron Sports (*Sous réserve des conditions météorologiques.*)

	Dimanche 5 Octobre	
Equipe B contre VIBRAYE B à 13h00		
Equipe A contre ASPTT LE MANS à 15h00		

	Dimanche 12 Octobre	Coupe
Equipe F contre ALPES MANCELLES à 11h00		

	Dimanche 19 Octobre	
Equipe B contre CHANGE C à 13h00		
Equipe A contre CHANGE B à 15h00		

ENEDIS : coupures de courant pour travaux

Lundi 29 septembre de 10h45 à 17h15
- Rue de Beillé, rue du Pressoir et rue de Connerré

Lundi 29 septembre de 10h45 à 17h15
- Rue du Pressoir

Lundi 29 septembre de 08h45 à 10h45
- Route de la Lèverie, rue de Beillé, rue du Pressoir, Route de Beillé, rue de la Croix Boissée, rue de Connerré, rue du Lavoir

Mardi 30 septembre de 08h45 à 9h et entre 15h30 et 15h45
- Route de la Lèverie, chemin de la Chaussée, rue de la Lèverie, La Leverie, rue de Connerré

Mardi 30 septembre de 14h15 à 15h30
- Route de la Lèverie, rue de Beillé, rue du Pressoir, Route de Beillé, rue de la Croix Boissée, rue de Connerré, rue du Lavoir

Mercredi 01 octobre de 08h45 à 12h00
- Route de la Lèverie, rue de Beillé, rue du Pressoir, Route de Beillé, rue de la Croix Boissée, rue de Connerré, rue du Lavoir